



## **Marché du carbone**

# **Un outil attendu pour la réduction québécoise des gaz à effet de serre**

**Québec, le 14 décembre 2012** – Vivre en Ville salue l'annonce du gouvernement du Québec de la mise en œuvre du système de plafonnement et d'échange des droits d'émission de gaz à effet de serre (SPEDE). Avec les sommes ainsi accumulées au sein du Fonds vert, le marché du carbone permettra un financement des infrastructures répondants aux défis environnementaux auxquelles font face les collectivités québécoises ; le SPEDE outille financièrement le Québec dans cet objectif.

Vivre en Ville croit que le Québec a le potentiel d'être un acteur de premier plan en réduction des GES, notamment en accélérant le rythme des investissements dans les transports collectifs et actifs.

Pour Alexandre Turgeon, « En continuant à être précurseur, notamment avec cette participation au *Western Climate Initiative*, le Québec gagne sur le long terme, ce qui est tout à son honneur, alors qu'il s'est fixé l'objectif de réduire de 25% les GES en 2020 et d'abaisser drastiquement la dépendance au pétrole. Cependant, sans une hausse majeure de l'offre de transports collectifs et actifs qui permettra un transfert modal, il n'y a pas moyen d'atteindre les buts fixés » affirme le président exécutif. « Si l'État est intervenu de façon significative dans certains secteurs responsables des émissions polluantes, le bilan carbonique des transports atteint des sommets vertigineux à cause du sous-investissement chronique dans les transports collectifs depuis des décennies et du laissez-aller en aménagement qui propulse l'étalement urbain et la dépendance à l'automobile. »

Vivre en Ville s'étonne néanmoins du fait que l'actuelle redevance sur les hydrocarbures, fixée à un équivalent de 4\$ la tonne, n'a pas été indexée. À l'inclusion du secteur des transports au système de plafonnement et d'échange, en 2015, les contributeurs subiront une hausse sévère, alors que la tonne de carbone pourrait se transiger à 15\$ la tonne. Pour éviter ce mur et corriger le sous-financement des transports, l'organisme recommande de hausser immédiatement la redevance qui alimente le Fonds vert. Finalement, Vivre en Ville considère que les fonds affectés à la lutte aux changements climatiques devraient également soutenir l'aménagement et l'urbanisme durable dans les municipalités.

- 30 -

[info@vivreenville.org](mailto:info@vivreenville.org) | [www.vivreenville.org](http://www.vivreenville.org) | [twitter.com/vivreenville](https://twitter.com/vivreenville) | [facebook.com/vivreenville](https://facebook.com/vivreenville)

### ■ QUÉBEC

CENTRE CULTURE ET ENVIRONNEMENT  
FRÉDÉRIC BACK  
870, avenue de Salaberry, bureau 311  
Québec (Québec) G1R 2T9  
T. 418.522.0011

### ■ MONTRÉAL

MAISON DU DÉVELOPPEMENT DURABLE  
50, rue Ste-Catherine Ouest, bureau 480  
Montréal (Québec) H2X 3V4  
T. 514.394.1125

### ■ GATINEAU

MAISON AUBRY  
177, Promenade du Portage, 3<sup>e</sup> étage  
Gatineau (Québec) J8X 2K4  
T. 819.205.2053



**VIVRE EN VILLE**  
la voie des collectivités viables

### **À propos de Vivre en Ville**

Organisation d'intérêt public, Vivre en Ville contribue, partout au Québec, au développement de collectivités viables, œuvrant tant à l'échelle du bâtiment qu'à celles de la rue, du quartier et de l'agglomération. Par ses actions, Vivre en Ville stimule l'innovation et accompagne les décideurs, les professionnels et les citoyens dans le développement de milieux de vie de qualité, prospères et favorables au bien-être de chacun, dans la recherche de l'intérêt collectif et le respect de la capacité des écosystèmes.

#### Renseignements :

Marc Jeannotte  
Chargé aux communications  
418.802.3058  
[marc.jeannotte@vivreenville.org](mailto:marc.jeannotte@vivreenville.org)